



Les Rorschwooger Blättel

Bulletin municipal d'information mensuel n° 161 JUIN-JUILLET 2025


Journée
Citoyenne

MERCI

aux près de 200 participants à la
journée citoyenne du 24 mai pour
leur engagement et leur générosité





Les animations estivales **ZONE DE LOISIRS DU STAEDLY**

Cours de Yoga en plein air

Dates : 3, 10, 14, 17, 24 juin et 1er juillet
Horaires : De 14h30 à 16h30 et de 16h à 18h le 14 juin

Prix : 20 € par personne – à partir de 10 ans

- Sur inscription au 06 69 34 73 10
- ayamanicca@gmail.com

Apportez votre tapis et profitez du cadre reposant au bord de l'eau pour suivre les cours de Yoga proposés par Murielle. Elle vous guidera à travers une pratique douce et accessible à tous.

Relaxation et voyage sonore

Dates : 9, 16, 23 et 30 juillet

Horaires : De 19h à 20h

Prix : 5 € - à partir de 10 ans

- Sur inscription au Staedly

La sonothérapie utilise le son et les vibrations pour apporter détente, relaxation et rééquilibrer le champ électromagnétique naturel émis par notre corps. Le corps absorbe les vibrations. Or, on sait que certaines vibrations ont des vertus thérapeutiques physiques, mais aussi psychiques.

Découverte de la minéralogie

Dates : 12 juillet et 20 août

Horaires : De 14h à 16h

Prix : 4 € adulte / 2 € enfant de 10 à 18 ans (tout enfant se doit d'être accompagné par un adulte)

- Sur inscription à l'Office de Tourisme
- Recommandé à partir de 10 ans

Développez vos connaissances sur la minéralogie aux côtés d'Alain Steinmetz et fouillez pour trouver différentes sortes de galets.

Tournoi de volley-ball

Date : 12 juillet

(reporté au 19 juillet en cas de mauvaise météo)

Horaires : De 13h à 17h

- Gratuit, sur inscription au Staedly
- Tout public

Équipes de composition libre jusqu'à 5 joueurs.

Cours de Zumba

Dates : 13, 20 et 27 juillet

Horaires : De 11h à 11h45

- Gratuit, tout public

Tout le monde en piste ! Nathalie vous concocte des cours pour que vous vous défouliez ensemble. Un entraînement complet, alliant tous les éléments de la remise en forme.

Atelier orpailage

Dates : les 16, 30 juillet et le 16 août

Horaires : De 9h30 à 11h

Prix : 10 € adulte – 5 € enfant (7 à 18 ans).

Conseillé à partir de 7-8 ans (tout enfant se doit d'être accompagné par un adulte)

- Sur inscription à l'Office de Tourisme

Alain Steinmetz vous invite à devenir chercheur d'or d'un jour. Munis d'un seau et de patience, quelques paillettes d'or déposées par le sable de nos rivières se révéleront à vous.

Les veillées contées du Staedly

Dates : 19 juillet et 23 août

Horaires : De 19h à 20h

- Gratuit – à partir de 6 ans

Confortablement installés sur la pelouse du Staedly, Audrey vous conte de belles histoires lors de veillées. Pensez à apporter un plaid et un coussin.

Land'art avec Neuhaeusel Nature

Dates : 23 juillet et 6 août

Horaires : De 10h à 12h

- Gratuit (tout enfant se doit d'être accompagné par un adulte)

L'association Neuhaeusel Nature propose une animation de land'art. Accompagnés des parents et de Jean, les enfants iront collecter le matériel dans la nature aux alentours, afin de confectionner leur oeuvre.



Caravane des jeux

Dates : 23 juillet et 13 août

Horaires : De 15h à 18h

• Gratuit, jeune public

Dans le cadre des RDV plein air de l'été organisés par l'Animation Jeunesse du Pays Rhéna, la caravane des jeux est en itinérance sur le territoire pour proposer des jeux et des animations de rue pour la famille et/ou entre amis. Retrouvez la au Staedly et jouez entre deux plongeurs !

Cinéma plein-air

Date : 25 juillet (reporté à une date ultérieure en cas de mauvaise météo)

Horaires : 20h30

• Gratuit

Le début de soirée sera animé par Lisa et sa guitare, puis la tombée de la nuit lancera la projection du film « Astérix et Obélix, Mission Cléopâtre » en partenariat avec le Ciné-Club de Herrlisheim. N'oubliez pas chaise et coussin ! Restauration sur place.

Beach Party avec DYVYS

Date : 26 juillet (annulée en cas de pluie)

Horaires : De 19h à minuit

• Gratuit

Faites la fête les pieds dans le sable dans un cadre idyllique et convivial. Restauration sur place.

Pique-nique concert sur la plage

Date : 2 août

Horaires : De 19h à 22h

• Gratuit

Et si on pique-niquait tous ensemble au bord de l'eau ? Venez profiter du concert de Zoey Jiroy (acoustique guitare et chant) et de Los Diletantos (reprises acoustiques), installez votre couverture sur la plage et regardez le coucher du soleil. Apportez votre pique-nique ou profitez de la restauration sur place.

Nuit étoilée au Staedly

Date : 9 août (reportée à une date ultérieure en cas de mauvaise météo)

Horaires : De 21h30 à 23h30

• Gratuit

Lors des Perseides installez-vous sur la plage pour contempler le ciel étoilé. La soirée sera ponctuée de contes pour vous porter dans l'observation et vous pourrez accrocher vos souhaits pour les étoiles filantes sur notre arbre à vœux. Restauration sur place.

Tournoi de pétanque

Date : 15 août

Horaires : De 9h à 18h

• Gratuit

• Sur inscription au Staedly

Inscription par triplette déjà formée. Lots et trophée pour l'équipe vainqueur. Restauration sur place.

Bad'Staedly

Date : 31 août

Horaires : De 11h à 17h

• Gratuit

Initiation et jeux autour du badminton, proposés par l'association sportive de badminton de Soufflenheim.



Renseignements :

Camping du Staedly

Tél : 03 88 86 42 18

mel : camping.staedly@cc-paysrhenan.fr

du lundi au vendredi	Soufflenheim → Roeschwoog → Village de Marques → Rastatt																
Soufflenheim (Centre de secours)	5:05	6:03	7:10	8:01	9:20	10:37	12:37	13:32	14:37	15:37	16:37	17:37	18:37	19:37	21:27		
Roeschwoog (Centre)	5:15	6:13	7:20	8:11	9:30	10:47	12:47	13:42	14:47	15:47	16:47	17:47	18:47	19:47	21:37		
Roppenheim (Village de Marques)					9:38	10:55	12:55	13:50	14:55	15:55	16:55	17:55	18:55				
Rastatt (SchlossGalerie)	5:47	6:45	7:55	8:43				11:23	13:23	14:23	15:23	16:23	17:23	18:23	19:23	20:23	22:13

samedi	Soufflenheim → Roeschwoog → Village de Marques → Rastatt									dimanche		
Soufflenheim (Centre de secours)	5:05	7:28	9:20	10:37	11:37	13:37	15:37	17:37	19:37	Soufflenheim (Centre de secours)	21:14	
Roeschwoog (Centre)	5:15	7:38	9:30	10:47	11:47	13:47	15:47	17:47	19:47	Roeschwoog (Centre)	21:24	
Roppenheim (Village de Marques)			9:38	10:55	11:55	13:55	15:55	17:55				
Rastatt (SchlossGalerie)	5:47	8:13			11:23	12:23	14:23	16:23	18:23	20:23		

Ligne
231

du lundi au vendredi	Rastatt → Village de Marques → Soufflenheim → Roeschwoog															
Rastatt (SchlossGalerie)	5:04	6:13	7:14	8:31	9:31	11:31	12:36	13:31	14:41	15:31	16:31	17:31	18:41	20:31	23:07	
Roppenheim (Village de Marques)					10:00	12:00	13:03	14:00	15:13	16:00	17:00	18:00	19:15			
Roeschwoog (Centre)	5:36	6:46	7:46	9:06	10:08	12:08	13:11	14:08	15:21	16:08	17:08	18:08	19:23	21:06	23:40	
Soufflenheim (Centre de secours)			6:58	7:58	9:18	10:20	12:20	13:23	14:20	15:33	16:20	17:20	18:20	19:35	21:18	23:52

samedi	Rastatt → Village de Marques → Soufflenheim → Roeschwoog												dimanche				
Rastatt (SchlossGalerie)	6:13	8:31	9:11	10:31	11:31	12:31	13:31	14:41	15:31	16:31	17:31	18:41	Rastatt (SchlossGalerie)	9:11			
Roppenheim (Village de Marques)			9:40	11:00	12:00	13:00	14:00	15:13	16:00	17:00	18:00	19:15	Roppenheim (Village de Marques)				
Roeschwoog (Centre)	6:46	9:06			11:08			13:08			15:21	17:08	18:08	19:23	Roeschwoog (Gare)	9:48	
Soufflenheim (Centre de secours)	6:58	9:18			11:20			13:20			15:33	17:20	18:20	19:35	Soufflenheim (Centre de secours)		



Appel à la population ACCUEIL DE NOS AMIS LIMOUSINS



Merci de vous signaler auprès de
Roger BOEHM (tél 06 78 83 04 31)
ou en **Mairie**.

Nos amis de Veyrac et Verneuil-sur-Vienne viendront nous rendre visite en automne, **du jeudi 23 au dimanche 26 octobre 2025** la commune prépare donc un programme pour la délégation de limousins attendus.

Nous lançons d'ores et déjà un appel aux habitants qui pourraient loger des personnes seules ou des familles.

Que vous ayez déjà participé aux précédentes rencontres ou qu'au contraire vous avez désormais la possibilité de recevoir chez vous pendant la durée de leur séjour et pour l'un ou l'autre repas les habitants des deux villages qui ont accueillis la population de Roeschwoog en 1939 et 1940, n'hésitez pas à participer à cette belle rencontre culturelle !



CABINET HENRY SEBASTIEN A2P

Agent général Prévoyance et Patrimoine
Prévoyance – Retraite – Placement – Santé
Assurance emprunteur
Bilan sociale et patrimoniale
Optimisation Fiscale
Conseil



A VOTRE ÉCOUTE

« Mon métier est de sécuriser ce que vous avez construit, en protégeant vos revenus présents et futurs, en abordant les sujets de la prévoyance, de l'épargne, de la retraite, de la santé et de la transmission du patrimoine pour vous, votre famille ou votre entreprise ».

☎ **06 51 69 26 47**

✉ **Agencea2p.sebastien.henry@axa.fr**

📍 **9 Rue des Fleckenstein 67480 Roeschwoog**
N°Orias 19002656 – ACPR – 4 pl. de Budapest 75436 Paris cedex 09



Energies Equipements

www.energies-equipements.fr

energies.equipements@orange.fr

Climatisation - Réfrigération
Energies Renouvelables - PAC
Chauffage - Ventilation

Tél. : 06.76.72.56.64



**SAMEDI
30 AOUT**

**Marché aux
puces**
semi-nocturne
Roeschwoog
de 14h30 à 20h30

organisé par la Boule d'Or de Roeschwoog
autour de la MOC, le samedi du messti !



**Grillades
Pâtisseries
Boissons
sur place**



Pour toute information
Tel: 06-21-39-45-94
Mail: marcdenys@sfr.fr



REGLEMENT DU MARCHE AUX PUCES DE ROESCHWOOG LE 30 AOUT 2025

L'association la Boule d'Or de Roeschwoog organise dans les rues du Stade, des Merles et des Hironnelles un marché aux puces ouvert au public de 14h30h à 20h30 le **SAMEDI 30 AOUT 2025**.

1*Le vide-grenier est ouvert et réservé aux particuliers, proposant à la vente des articles qui n'ont pas été achetés dans le but d'être revendus.

2***Toute réservation non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en considération. Il ne sera fait aucun remboursement en cas de non occupation.**

3*L'installation des stands se fera de 12h30 à 14h00, les places non occupées à 14h00 seront redistribuées.

4***Les voitures des exposants sont à garées à côté du stand pour des raisons de sécurité et pour la circulation des équipes de secours.**

5***Le prix de la place est un forfait de 15€ les 10 mètres linéaires incluant 4 mètres pour la voiture.**

6*Votre emplacement vous sera attribué à votre arrivée.

7*Les stands de boissons et de denrées alimentaires sont assurés exclusivement par les organisateurs.

8*La vente d'armes blanches ou d'armes à percussion et d'animaux vivants est strictement prohibée. L'introduction de substances nocives ou explosives est interdite.

9*Toute utilisation ou démonstration de mécanisme dangereux est interdite, ainsi que toute manifestation bruyante.

10*Les animaux doivent être tenus en laisse.

11*L'association organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident pouvant survenir aux stands ou dans le périmètre de la manifestation.

12*La fin du marché aux puces est 20h30. Les exposants sont priés de ne pas remballer avant cet horaire.

13***Un chèque de caution supplémentaire de 15€** est demandé pour garantir la propreté de l'emplacement.

14***Chaque exposant est prié de laisser son emplacement dans un état propre pour 21h. Les déchets et objets quelconques sont à débarrasser.**

Une éventuelle annulation du vide-grenier entraînerait la destruction des chèques d'acompte et chaque participant en sera informé.

En cas de non-respect de ce règlement, déposé à la Mairie de Roeschwoog, l'association organisatrice est seule juge pour prendre toutes les dispositions qui s'imposent.

Pour tout complément d'information, contactez Mme Delaby Claire au 06-21-39-45-94



BULLETIN D'INSCRIPTION
MARCHE AUX PUCES DE ROESCHWOOG
LE 30 AOUT 2025

A retourner avant le samedi 23 AOUT 2025 à :

Mme Delaby Claire 7, rue du Chemin de Fer
67480 ROESCHWOOG TEL : 06-21-39-45-94

Je soussigné(e), Nom-Prénom :

.....

Tél :

Mail :

Adresse :

Code postal : Localité :

Pièce d'identité N° : délivrée le :

Par :

Déclare sur l'honneur :

- ne pas être commerçant (e)
- ne vendre que des objets personnels et usagés (article L.310-2 du code du Commerce).
- ne pas participer à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R.321-9 du Code Pénal).

Je demande à participer au marché aux puces organisé par l'association la Boule d'or de Roeschwoog du 30 AOUT 2025

et réserve (nombre) emplacement(s) de 10 mètres à 15€ (dont 6 mètres de stand et 4 mètres pour **garder la voiture à côté du stand.**)

Ci-joint un chèque de €, libellé à l'ordre de la Boule d'Or de Roeschwoog.

Ci-joint un chèque de caution de 15€, libellé à l'ordre de la Boule d'Or de Roeschwoog.

Je déclare avoir pris connaissance du présent règlement et atteste sur l'honneur que l'origine de mes objets à vendre ou à échanger est régulière. Par ailleurs, je serai inscrit dans un registre tenu à disposition des services de police ou de gendarmerie pendant et après la manifestation.

Date :

Signature :



HEURES D'OUVERTURES

Infos pratiques

MAIRIE :

Lundi, Mercredi et Jeudi :

8h-12h/14h-18h

Mardi et Vendredi : 14h-18h

Samedi : 10h-12h : permanence des adjoints/conseillers délégués

Permanence du maire : sur rendez-vous

Tél : 03.88.86.41.04

Courriel :

mairie@roeschwoog.eu

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS RHÉLAN :

France Services, 1A, route de Herrlisheim à Drusenheim
Tél : 03 88 06 74 30

Lundi : 13h à 17h - **Mardi :** 9h à 12h (uniquement sur rdv) et 13h30 à 17h

Mercredi : 9h à 12h et 13h30 à 17h

Jeudi : 9h à 12h et 14h à 17h (uniquement sur rdv) - **Vendredi :** 9h à 12h

Espace solidarité Alsace, 1A, route de Herrlisheim à Drusenheim

Accueil uniquement sur rendez-vous. Tél : 03 68 33 83 50

LOCATION des SALLES :

Toutes les demandes de réservation de salles (MOC, Triebhüs,...) sont à faire à la mairie. L'agent en charge des locaux est Mme Martine STUDER
Tél : 06 76 36 58 30

PERMANENCES DIVERSES

Mairie - 17 rue Principale au 1er étage :

A.O.K. : permanence tous les mardis de 9h à 12h.

CONSULTATION GRATUITE d'un AVOCAT : vendredi 27 juin de 14h à 16h15. Merci de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la Mairie.

FOURRIÈRE ANIMALE :

En-dehors des heures d'ouverture de la mairie, téléphonez directement à la Société Protectrice des Animaux de Haguenau au 03.88.53.12.84

LA POSTE

Horaires d'été du 01.07 au 31.08
Mardi et mercredi : 9h-12h et 13h30-16h30

Jeudi : 9h45-12h et 13h30-16h30

Vendredi et samedi : 9h-12h

LES ÉCOLES :

École Maternelle La Roselière :

03 88 86 31 57

École Élémentaire André

Weckmann : 03 88 86 21 86

Périscolaire à l'école

Weckmann : 03 88 86 49 15

PRESBYTÈRE CATHOLIQUE :

36, rue de Fort-Louis

Tél : 03.88.86.41.81

PISCINE ODONATES :

rue de Dalhunden -

DRUSENHEIM : 03 88 53 31 70

DECHETERIE

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi:

9h-12h et 14h-18h

Samedi: 8h-12h et 14h-17h

Tél : 03.88.53.04.45

MÉDIATHÈQUE

Mercredi : 10h-12h et 15h-18h.

Vendredi : 15h - 19h, Samedi :

9h30 - 12h30

03.88.86.40.70/

accueil@mediatheque-roechwoog.eu

RAMONAGE des cheminées

La Brosse d'Alsace:

03 88 49 84 35

PHARMACIES DE GARDE :

<http://www.pharma67.fr/gardes.php>

MÉDECIN DE GARDE : appelez le 03.69.55.33.33



La commune
VOUS INFORME



VENDREDI 13 JUIN 2025 À 20H
MÉDIATHÈQUE DE ROESCHWOOG

RÉUNION

**RÉNOVATION
ÉCOLOGIQUE DU
BÂTI ANCIEN**



**SPÉCIFICITÉS DU
BÂTI ANCIEN**



**IMPORTANCE DU
DIAGNOSTIC AVANT
INTERVENTION**



**FOCUS SUR DES
MATÉRIAUX
ÉCOLOGIQUES**



**EXEMPLES CONCRETS
ET RETOURS
D'EXPÉRIENCE**



Rencontre avec Manuel Zaepffel

Ébéniste, archéologue, docteur
en neurosciences, artisan en
écoconstruction pendant 10 ans.



accueil@mediatheque-roeschwoog.eu

Ouvert à tous



03 88 86 40 70



1 rue de la Gare, 67480 Roeschwoog



AMICALE DE PÊCHE DE ROESCHWOOG
FONDÉE EN 1978

Venez vous amuser en famille !

PÊCHE DÉCOUVERTE GRATUITE SOIRÉE TARTES FLAMBÉES



**SAMEDI 14 JUIN 2025
PÊCHE DE 14H À 18H
À L'ÉTANG WERTHEL**

L'A.P.R. vous convie à venir passer un agréable moment en famille au bord de l'eau.

Au programme:

- Emplacement et pêche libres de 14h à 18h
- Pêche à 1 canne (moulinet autorisé) par pêcheur
- Initiation pour les enfants de moins de 16 ans
- Espèces présentes: truites, gardons, tanches et carpes
- Cyprinidés: no-kill, amorçage raisonné autorisé
- Prix truite et carpe: 1 carte de pêche offerte par catégorie
- Buvette assurée tout au long de l'après-midi
- Pause goûter vers 16h et tartes flambées à partir de 17h
- Inscription:
 - en ligne: www.roeschwoog.fishing
 - par tel au 06 35 63 40 98



NOS ASSOCIATIONS
vous informent

Ecole de
Musique
Roeschwoog



VENDREDI 27 JUIN
MOC de ROESCHWOOG

Buvette et petite restauration
à partir de 18h30

AU PROGRAMME

Enfants de l'école maternelle

Lisa Zimmermann

Orchestre des Jeunes

Emilie Thoby

Harmonie Bord du Rhin

Intemporel

Watt Fun



A TOUS SPECTACLE RYTHMES

Danse classique
Tribal fusion
Body combat
Danse Modern
Self défense
Qi Gong
Gym



NOS ASSOCIATIONS
vous informent

MOC de ROESCHWOOG

Ouverture des portes à 16h, buvette
ENTREE GRATUITE, ouvert à tous

29

juin

16 h



NOS ASSOCIATIONS
vous informent



LES ESTIVALES DU PARC

EVENEMENTS MUSICAUX
Parc de la Mairie à Roeschwoog
BUVETTE ET RESTAURATION

A partir de 18h30

4 juillet

19h30

Harmonie
Bord du Rhin



La soirée sera organisée par
l'association des parents d'élèves APCMB

18 juillet

19h



La soirée sera organisée par
Roeschwoog Animations

NENA LIVE 2025

Special Guests
LJ & The Rods
Dubarise



SA. 5 JUILLET 2025

CAMPING du STAEDLY ROESCHWOOG

WWW.ROESCHWOOGUNITYFESTIVAL.COM



VOULEZ-VOUS
DANSER!

LE STAEDLY
vous informe

Manon WENDLING, Naturopathe à domicile.

Originaire de Friedolsheim, Manon est installée avec son compagnon (qui a lui aussi monté son entreprise de paysagiste) depuis 3 ans dans notre village. Sensible à la nature, aux énergies et au bien être, Manon s'est formée durant 2 ans dans le cadre de son dernier emploi puis a décidé de se lancer en indépendante. Depuis mai 2025, elle est Naturopathe à domicile.

Elle intervient à ce titre dans 3 domaines principaux :

- rééquilibrage alimentaire avec aussi des techniques de respiration et de mouvement pour alléger le stress.
- réflexologie plantaire.
- Fleurs de Bach (travail sur les émotions élaboré par le médecin anglais Dr Bach il y a 1 siècle) Manon Wendling se déplace chez ses clients et vous pouvez la joindre !

Tel: 06 40 34 70 22 Mel :

manonwendling.naturopathe@gmail.com



ÉCONOMIE LOCALE





LA COMMUNE
vous informe



COLLECTE DE PHOTOGRAPHIES

ROESCHWOOG EN IMAGES, À TRAVERS LE TEMPS

Aidez nous à sauvegarder les photographies anciennes de Roeschwoog !

- **Photos recherchées** : priorité avant les années 1960 (bâtiments, rues, scènes de vie...)
- **Dépôt** : par mail ou apportez vos photos en médiathèque/mairie.
- **Retour ou don** : vous pouvez les récupérer après numérisation ou en faire don.
- **Objectif** : préserver la mémoire et constituer une base d'archives historique.

Plus d'informations : n.sigaud@mediatheque-roeschwoog.eu ou au 03 33 88 86 40 70

Commune de
Roeschwoog



Médiathèque
de Roeschwoog



APPEL À LA COLLECTE DE PHOTOS ET OBJETS DE LA GUERRE D'ALGÉRIE POUR UNE EXPOSITION À ROESCHWOOG

La commune de Roeschwoog organise une exposition sur la guerre d'Algérie, qui se tiendra en novembre à la médiathèque. Cette exposition a pour but de rendre hommage à cette période historique importante et de rappeler l'impact de la guerre d'Algérie sur les familles locales.

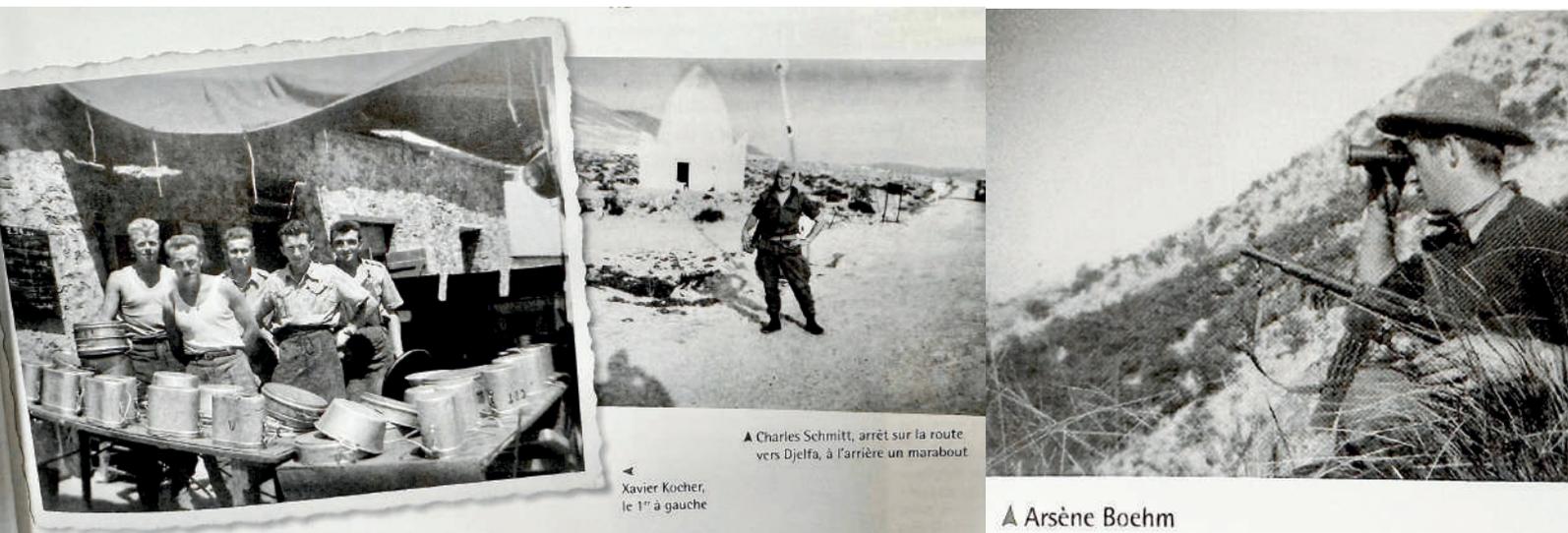
Dans ce cadre, la commune fait appel à ses habitants pour prêter des photos, objets personnels ou documents relatifs à cette époque. Les objets collectés seront exposés afin de permettre aux visiteurs de mieux comprendre le vécu de ceux qui ont vécu cette période, qu'ils soient militaires ou civils.

Si vous avez des photos de famille, des lettres, des souvenirs ou tout autre objet ayant un lien avec la guerre d'Algérie, la commune vous invite à les partager. Ces témoignages précieux permettront de rendre cette exposition encore plus vivante et représentative de l'histoire locale.

Pour participer à cette collecte, vous pouvez contacter la mairie ou la médiathèque de Roeschwoog, qui se chargeront de la collecte des objets et des photos. N'hésitez pas à contribuer à cette démarche de mémoire collective en apportant vos souvenirs.

L'exposition, qui se déroulera en novembre, sera l'occasion pour tous de se souvenir et de partager les histoires de cette époque marquante.

Plus d'information à : r.boehm@roeschwoog.eu ou n.sigaud@mediatheque-roeschwoog.eu



TAXI PATRICK

7 jours sur 7

Transports toutes distances

Transports malades assis

Taxi conventionné -
Organismes d'Assurance Maladie

34 rue de Fort-Louis - 67480 ROESCHWOOG

☎ 03.88.53.03.03

☎ 06.74.53.10.56



VOTRE LAVEUR DE VITRES®

Nettoyage de vitres,
Nettoyage de toitures de vérandas,
Nettoyage de panneaux solaires,
Detailing encadrements et volets

DEVIS GRATUIT.

11a, rue principale
67480 ROESCHWOOG
392 630 620 00053



07.68.167.167.



PROMOTIONS

Tradition familiale au service du goût et de la qualité !

BEINHEIM

1 Rue Saint Louis
67930 Beinheim
03.88.86.46.66

ROESCHWOOG

3 Rue Immenlach
67480 Roeschwoog
03.88.86.41.16

SOUFFLENHEIM

11 Rue des Sabots
67620 Soufflenheim
03.88.06.47.38

SOULTZ s/s FORÊTS

6 Rue Fronacker
67250 Soultz s/s Forêts
03.88.80.40.63

DU MARDI 10/06/2025 AU SAMEDI 14/06/2025

FETE DES PERES

BŒUF A FONDUE OU PIERRADE VBF	29.80 €/KG
ESCALOPE DE POULET OR France	16.95 €/KG
COTE DE BŒUF EXTRA VBF	29.90 €/KG
SAUCISSE A GRILLER	3 ACHETEES + 1 GRATUITE
JAMBON CUIT MAISON LABEL	4 Tranches Achetées + 1 GRATUITE

DU LUNDI 16/06/2025 AU SAMEDI 21/06/2025

CORDON BLEU DE PORC FAÇON FORET NOIRE	16.50 €/KG
LARD EPICE OU MARINE LR	3 ACHETES + 1 GRATUIT
SAUCISSE FROMAGERE	3 ACHETEES + 1 GRATUITE
CHIPOLATA LA CHORIZETTE	3 ACHETEES + 1 GRATUITE
SAUCISSE REGIME OU FROMAGE	16.50 €/KG
SAUCISSE DE FOIE ET VEAU	12.95 €/KG

DU LUNDI 23/06/2025 AU SAMEDI 28/06/2025

PALETTE A LA DIABLE OU PROVENCALE	12.95 €/KG
BROCHETTE DE DINDE A L'ITALIENNE	3 ACHETEES + 1 GRATUITE
VIENNOISE AU LARD ET FROMAGE	3 ACHETEES + 1 GRATUITE
SALADE ITALIENNE	14.95 €/KG
CERVELAS	3 ACHETES + 1 GRATUIT

DU LUNDI 30/06/2025 AU SAMEDI 05/07/2025

CUISSE DE POULET S/OS MARINEE OR France	14.80 €/KG
PAUPIETTE DE BŒUF OR France	3 ACHETEES + 1 GRATUITE
BROCHETTE DE PORC AU GYROS LR	3 ACHETEES + 1 GRATUITE
SAUCISSE DE VIANDE	13.90 €/KG
SAUCISSE DE VIANDE SUPERIEURE	15.30 €/KG
PATE MAISON	11.90 €/KG



Ca s'est passé dans notre commune LE RECAPITULATIF

Fête de l'école 2025



Plus de 600 spectateurs, parents et proches des élèves, ont assisté avec enthousiasme aux deux représentations données à la MOC par les enseignantes et les élèves de l'école André Weckmann vendredi 6 juin 2025. Un spectacle haut en couleur qui a offert un véritable voyage à travers les époques, de la Préhistoire à Christophe Colomb, en passant par l'Égypte antique, l'Empire romain, le règne de Charlemagne, le Moyen Âge, et jusqu'aux deux guerres mondiales. Au fil d'une vingtaine de tableaux mêlant chants, textes, danses et costumes, les enfants ont brillamment raconté les grandes pages de notre Histoire. Une mention particulière revient à l'usage de l'alsacien dans les transitions et les chansons, avec le soutien fidèle de Serge Rieger, fervent défenseur de la langue régionale. Le spectacle intégrait également des poèmes d'André Weckmann sur l'amitié franco-allemande, apportant une touche poétique et engagée à l'ensemble.

La directrice et les enseignantes peuvent être félicitées pour ce travail pédagogique et artistique remarquable, tout comme les élèves, investis et enthousiastes sur scène. Un grand merci également à l'équipe technique – Yannick, Guillaume et Lisa – pour leur précieuse aide.

La fête s'est poursuivie dans une ambiance conviviale grâce à l'association des parents d'élèves, qui avait organisé buvette, restauration et pâtisseries maison. Les fonds récoltés permettront de soutenir les projets scolaires, notamment les classes vertes, en réduisant le coût pour les familles.

Une belle démonstration de ce que l'engagement collectif, la culture et la langue régionale peuvent offrir à une communauté scolaire soudée.

Au bout du *Schwemmgràwe*, un transformateur a récemment été décoré d'une fresque naturaliste réalisée par le groupe Graff de l'Animation Jeunesse Pays Rhéna. Sous la direction de Delphine Muller, six jeunes artistes – Elsa Girolt, Abigaël Koenig, Mathieu Schott, Gabin Pierron, Mathieu Mayer et Yann Stoll-Geyer ont magnifiquement illustré la faune et la flore du Ried.

Un grand merci également à Stéphane Goubert de la LPO Alsace pour ses conseils, ainsi qu'à l'amicale de pêche des PTT 67 pour le prêt de leur groupe électrogène.

Un transformateur, une fresque



Victoire pour le
Sporting Club de Roeschwoog



Le Sporting Club de Roeschwoog vit un moment historique avec la montée en division supérieure de chacune de ses trois équipes

Il a fallu attendre quelques jours pour connaître les places qui se libéraient et effectivement nos talentueux joueurs de l'équipe accèdent à la division à la rentrée !

C'est l'histoire d'un collectif construit patiemment et qui se distingue de nombreuses autres équipes par la particularité qui nous rend particulièrement fiers : la grande majorité des joueurs sont nés à Roeschwoog, y habitent ou y ont un lien fort : parce qu'ils y ont fréquenté l'école, que leurs parents en sont originaires ou qu'ils y ont vécu.

Ce collectif c'est celui qui ne se ménage pas sur le terrain avec leur entraîneur Joël Camolli de Fort-Louis.

Il ne se ménage pas non plus pendant la 3e mi-temps le jeudi soir avec ses cuisinières qui ont eu pour l'occasion une toute nouvelle hotte !

Ce collectif est entretenu par les différents membres du comité, les bénévoles, les lavandières et par le président Eric Brenner. Il a d'ailleurs été spécialement félicité par le président de la Fédération Française de Football Philippe Diallo.

L'équipe II monte quant à elle en division 5.

Et l'équipe III parachève ce magnifique tableau par une montée en division 7.

Les joueurs ont défilé dans le village vendredi 6 juin. Sans doute les avez vous entendu et peut-être les avez vous applaudis. Ils le méritent bien.

Cette saison magnifique est aussi celle du succès du SCR en coupe de France avec 5 tours !

Un grand bravo aussi aux supporters, les plus anciens et les plus jeunes du JGA BOYS 406!

Vive toute la famille du football à Roeschwoog.

Nos servants de messe se sont distingués ces derniers mois.

Ils ont reçu Monseigneur Delannoy, notre nouvel archevêque, lors de sa visite à Roeschwoog le 8 mars dernier.



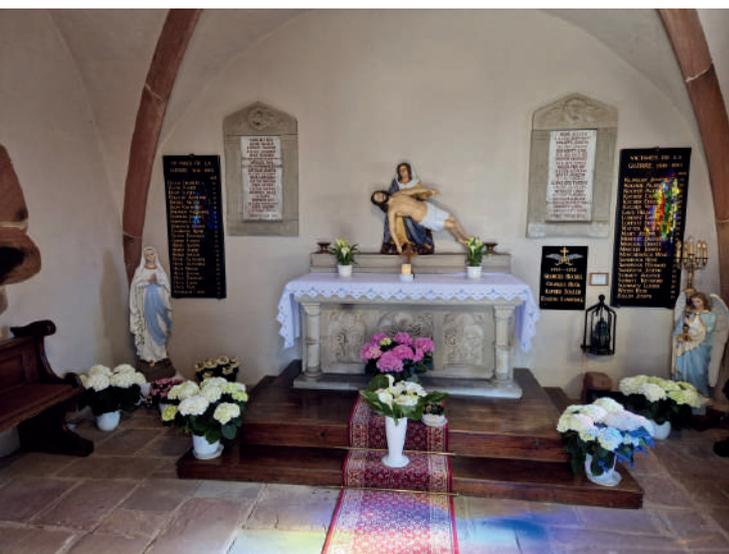
Ils ont entretenu la tradition des Retsch en crecellant pour remplacer les cloches le vendredi et le samedi saint. Ils ont eu les honneurs de Rund Um qui est venu filmer leur passage dans le village. Ils ont aussi relancé la tradition de la quête le samedi suivant le passage des crécelle.

Bravo à eux ! Et un grand merci aux parents et personnes engagées dans la paroisse qui les ont accompagnés !

Le 25 mai ils ont proposé une veillée mariale avec textes méditatifs et musique. Plusieurs servants d'autel sont en effet musiciens et après quelques répétitions, ils ont offert les intermèdes musicaux. Merci à Eric et Caroline qui ont coordonné cette veillée ! Les servants de messe ont également pu compter sur la Chorale Sainte Cécile qui a chanté de très belles pièces mariales en français.

Dimanche 22 juin à l'issue de la procession de la Fête- Dieu ils proposeront aussi un apéritif dans la cour du foyer.

Ces actions permettent de renflouer la caisse des servants de messe pour leurs activités de cohésion.



Merci

aux bénévoles et aux personnes qui font des dons pour permettre l'entretien et le fleurissement de la chapelle

— "Un été sans lecture, c'est
comme une plage sans soleil."



médiathèque
roeschwoog

Le livret de la médiathèque

La médiathèque de Roeschwoog a le plaisir de vous accueillir tout au long de l'année pour des moments littéraires, de convivialité et de découvertes ! Plongez dans nos ouvrages disponibles et nos ateliers passionnants !



**JUIN
JUILLET
2025**

HORAIRE D'OUVERTURE :
LUNDI, MARDI, JEUDI : FERMÉ
MERCREDI : 10H-12H / 15H-18H
VENDREDI : 15H - 19H
SAMEDI : 9H30 - 12H30

Médiathèque, 1 rue de la Gare,
67480 ROESCHWOOG
03.88.86.40.70
accueil@mediatheque-roeschwoog.eu



@mediathequederoeschwoog



Le programme des animations

JUIN

VENDREDI 13 JUIN 2025 à 20H

Conférence sur la réhabilitation
écologique du bâti ancien

Gratuit, ouvert à tous

SAMEDI 14 JUIN 2025 de 10H à 12H

Lecture musicale avec Lisa Zimmermann !



A partir de 6 ans. Gratuit, sur inscription.

MERCREDI 18 JUIN 2025 à 15H

"Un mercredi à la médiathèque"
Animation du Périscolaire

Gratuit, sur inscription.

SAMEDI 21 JUIN 2025 de 10H à 12H

Lecture et atelier maquillage sur le
thème des animaux !

Dès 3 ans. Gratuit, sur inscription.

MERCREDI 25 JUIN 2025 de 10H à 11H30

Atelier dégustation et découverte des
légumes + Lecture

De 2 à 6 ans. Gratuit, sur inscription.

JUILLET

VENDREDI 11 JUILLET 2025 à 19H

Retour de notre grand QUIZZ !

Gratuit, sur inscription. Pour Ados/Adultes

SAMEDI 12 JUILLET 2025

Venue du LPO avec des jeux et
devinettes sur les oiseaux.

Gratuit, sur inscription.

MERCREDI 16 JUILLET 2025 à 16H

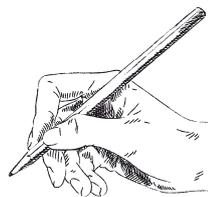
Jeux en extérieur dans le
Parc de la Mairie !

Gratuit, sur inscription. Matériel fourni

L'expo de juin-juillet

Du 2 juillet au 22 août 2025, la médiathèque de Roeschwoog a le plaisir d'accueillir les dessins et huiles de Dany Mochel, artiste de Roeschwoog.

Contact à danny.mochel.crea@gmail.com





Environnement

LES BONS GESTES

Surveillance du moustique tigre dans notre commune



Le Syndicat de Lutte contre les Moustiques du Bas-Rhin (SLM67), désigné par l'Agence Régionale de Santé Grand Est, mène une campagne de surveillance du moustique tigre (*Aedes albopictus*) dans notre département.

SYNDICAT de
LUTTE contre les
MOUSTIQUES
67



Ce moustique, actif toute la journée, peut transmettre des maladies comme la dengue, le chikungunya ou le zika, et cause de fortes nuisances.

De mai à octobre, des pièges spécifiques (pondeurs) seront discrètement installés dans les espaces verts de la commune pour détecter sa présence. Ces petits seaux noirs, inoffensifs et étiquetés, permettent de repérer d'éventuels œufs de moustiques tigres.

En cas d'observation d'un moustique suspect, vous pouvez faire un signalement en ligne : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus
Infos : <https://www.slm67.fr> / <https://moustiquetigre.alsace>

Restons vigilants ensemble !

Les jouets en plastique, les brosses à dents, les cintres qui ne sont pas considérés comme des emballages doivent être triés différemment. Seuls les emballages vont dans le bac de tri.

Les jouets en plastique peuvent être déposés en déchèterie. Les brosses à dents, rasoirs jetables et autres petits objets en plastique iront dans les ordures ménagères résiduelles.

Devant sa poubelle jaune, la question à se poser est : est-ce un emballage ?

Nos déchets sont des ressources, continuons de pratiquer le bon geste de tri !

Tri sélectif : la poubelle jaune



Tous les plastiques ne se jettent pas dans la poubelle au couvercle jaune ?

Attention aux
tiques !



Même en l'absence de symptômes graves, il est important de faire une prise de sang pour écarter ou confirmer la maladie de Lyme. Un diagnostic précoce permet un traitement plus efficace et évite des complications à long terme.

☞ Ces petits acariens peuvent transmettre des maladies, dont la plus connue est la maladie de Lyme, une infection qui peut entraîner de la fatigue, des douleurs articulaires ou des troubles neurologiques si elle n'est pas traitée à temps.

? Comment s'en protéger ?

- Portez des vêtements longs et clairs lors de vos promenades dans la nature.
- Restez au centre des sentiers et évitez les herbes hautes.
- Utilisez un répulsif adapté.
- Après chaque sortie, inspectez soigneusement votre corps (genoux, aisselles, derrière les oreilles...).

!! Et si une tique est accrochée ?

Retirez-la le plus tôt possible à l'aide d'un tire-tique (pas d'éther ni d'alcool). Surveillez la zone, consultez un médecin. Il est également fortement conseillé de réaliser un test sanguin afin d'écarter toute contamination de la maladie

DIMANCHE 13 JUILLET : CÉLÉBRATION DE LA FÊTE NATIONALE

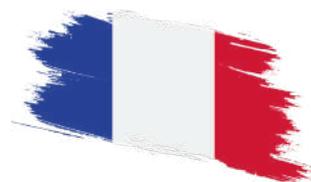
Bonne
Fête
Nationale!

La fête nationale, fixée au 14 juillet, est traditionnellement célébrée la veille à Roeschwoog. Le 13 juillet étant cette année un dimanche, le programme est le suivant :

LE PROGRAMME :

9h30 : Messe pour la France.

10h30 : Défilé de l'église à la mairie, où le Maire prendra la parole, où La Marseillaise sera chantée, et où les "14-Juillet-Weck" seront distribués aux enfants, avant le verre de l'amitié servi dans le parc ou dans la médiathèque, selon la météo.



N'oubliez pas de pavoiser vos maisons !



LES GRANDS ANNIVERSAIRES

de juin et juillet 2025

M.	KURTZ Bernard	17 Rue du chemin de Fer	75 ans	le 01/06
Mme	MARY Eugénie	74 Rue de Fort-Louis	90 ans	le 01/06
Mme	ETWEIN Marthe	96 Rue de la Gare	79 ans	le 04/06
M.	BLINT Christian	4 Rue des Cigognes	77 ans	le 07/06
M.	HUCK Gilbert	46 Rue de l'Ancre	79 ans	le 08/06
Mme	DENIER Germaine	4 Rue du Stade	90 ans	le 12/06
Mme	ILLIG Marie Anne	11 Rue des Malgré-Nous	79 ans	le 19/06
Mme	SCHMIDT Gabriele	6 Rue Colbert	80 ans	le 21/06
Mme	BORNERT Irène	25 Rue de la Forêt	85 ans	le 22/06
M.	STEPHAN Jean-Claude	18 Rue du chemin de Fer	75 ans	le 23/06
M.	FRIEDMANN Armand	3 Rue du Stade	82 ans	le 27/06
M.	BECKER Pierre	9 Rue des Hirondelles	86 ans	le 27/06
M.	JUNG Camille	16 Rue du Stade	76 ans	le 29/06
M.	POLICE Jacques	19 Rue des Bergers	77 ans	le 30/06
M.	GEORGES Etienne	49 Rue Neuve	87 ans	le 02/07
Mme	WESER Jeannette	31 Rue des Bergers	76 ans	le 04/07
M.	RIEDEMANN Leander	32A Rue des Bergers	89 ans	le 04/07
Mme	ELCHINGER Alberte	48 Rue Neuve	83 ans	le 07/07
Mme	NGAHA Lydie	16 Rue des Malgré-Nous	75 ans	le 08/07
M.	BASCH Roland	7 Rue du Stade	79 ans	le 11/07
Mme	KOCHER Marie-Thérèse	42 Rue de la Gare	88 ans	le 11/07
Mme	HEYNINCK Pia	56 Rue Principale	79 ans	le 13/07
Mme	WAGNER Anna	14 Rue Neuve	93 ans	le 14/07
Mme	STRUB Monique	72 Rue de la Gare	75 ans	le 15/07
Mme	COUSANDIER Annick	82A Rue de Fort-Louis	78 ans	le 15/07
Mme	STOBER Susan	9 Rue Principale	80 ans	le 15/07
Mme	MEHR Suzanne	3 Rue de la Forêt	89 ans	le 16/07
M.	HEIM Emile	53D Rue Neuve	82 ans	le 22/07
M.	NEMSGUERN Guy	53A Rue Neuve	85 ans	le 22/07
Mme	WIMMER Marie-France	2 Rue du Stade	78 ans	le 23/07
Mme	HUBER Marie-Louise	19 Rue de l'Ancre	83 ans	le 23/07
Mme	RIEGER Marie-Thérèse	16 Rue de l'Etang	87 ans	le 23/07
M.	BECHLER Bernhard	82 Rue de la Gare	76 ans	le 24/07
M.	GESELL Paul	22 Rue des Cigognes	80 ans	le 24/07
Mme	WILHELM Irène	5 Rue du Château d'Eau	86 ans	le 24/07
Mme	BECK Marie-Madeleine	4 Rue du chemin de Fer	82 ans	le 25/07
Mme	GYSS Paulette	24 Rue Neuve	80 ans	le 26/07
Mme	POLICE Heide-Marie	19 Rue des Bergers	83 ans	le 29/07
Mme	EHRHARDT Liliane	30 Rue de Fort-Louis	78 ans	le 31/07
M.	HUCK Fernand	66 Rue de Fort-Louis	81 ans	le 31/07



LES TRAVAUX EN COURS

Les travaux de création d'une piste cyclable et piétonne entre Roeschwoog et Rountzenheim par le Staedly ont débuté et ils se poursuivront cet automne.

Trois flux circulent entre Rountzenheim et Roeschwoog : les automobilistes se rendant au Staedly (nombreux en été), les piétons et cyclistes (en danger sur la route lorsque les voitures roulent trop vite ou se croisent) et les automobilistes en transit qui rejoignent l'échangeur autoroutier de Rountzenheim

(car il n'y a plus d'accès à l'autoroute entre Roeschwoog et Leutenheim depuis plus de 30 ans). Face aux problèmes de sécurité posés par la cohabitation de ces trois flux, la commune de Roeschwoog avait proposé il y a plusieurs années de créer une nouvelle route le long des voies de chemin de fer.

La route actuelle du Staedly aurait été coupée pour empêcher le transit des automobiles mais permettre celui des piétons et cyclistes et l'accès au camping-plage par les automobilistes que d'un seul côté.

Cette proposition a été malheureusement écartée.

Suite aux discussions avec la communauté de communes du pays rhénan qui finance cette piste cyclable et avec la commune de Rountzenheim, le projet retenu consiste à transformer le chemin de la trame verte en voie verte plus large et à faire ensuite passer cette voie verte par la forêt du Staedlywäld.

Cet hiver un déboisement des abords du sentier de la trame verte menant de la rue de l'étang au Staedly a été opéré pour garantir une largeur de 3 m à la voie verte.

Ce printemps l'entreprise TP Klein a créé une piste en cendrée. Des travaux complémentaires de plantation devront être fait à l'hiver prochain.

Des barrières ont été posées aux deux extrémités pour limiter l'accès aux cyclistes et piétons.

Le conseil municipal a délibéré pour ouvrir aussi ce chemin à la déambulation des propriétaires avec leur chien en laisse et qui ramassent les étrons de leur animal. La piste est interdite aux mobylettes, aux motocross, aux motos, aux quads, aux voitures, aux tracteurs et camions. Seuls les véhicules assurant l'entretien de la trame verte et de la piste sont autorisés à y circuler et pourront pour cela ouvrir les barrières en bois. La signalisation adéquate sera posée dans les semaines à venir.

Piste Cyclable du Staedly





LES TRAVAUX EN COURS

La voie verte se poursuivra en traversant la route pour longer le parking en herbe entre la haie et les places de stationnement. Il s'agira d'un aménagement provisoire jusqu'au moment où le camping sera réaménagé, projet qui n'est toujours pas arrêté par la communauté de communes.

La voie verte continuera ensuite dans la forêt en longeant le fossé qui coure le long de la route actuelle. C'est pourquoi un déboisement sur son tracé a été effectué au printemps.

C'est ensuite à l'arrière des tilleuls qu'elle se prolongera jusqu'au ban de Rountzenheim (qui commence à la fin de la forêt et de la clôture du parcours de santé). L'emprise a été déboisée et broyée ce printemps.

Les travaux de réalisation de la voie verte débuteront après la saison estivale, en septembre ou octobre. En hiver, le déboisement opéré sera compensé par un reboisement sur une surface double ! Ce reboisement a commencé autour de l'étang avec une douzaine d'arbres plantés cet hiver avant que la clôture du parking ne soit déplacée vers la route. Le reboisement complémentaire se fera sur le site du parcours de santé.

Le lotissement privé « Cœur de village » qui débouche sur la rue du Château d'Eau a particulièrement subi les épisodes pluvieux intenses de mai et juillet 2024 avec l'inondation des voies et des débordements dans les vides sanitaires des maisons.

À la demande de la commune, le lotisseur SOVIA à qui appartient encore le lotissement, a fait réaliser des travaux d'amélioration de la capacité de rétention des eaux pluviales dans la chaussée.

Les drains (tuyaux en plastique perforés) qui se trouvaient dans les rues des Malgré-Nous et du 17 mars ont été connectés entre eux pour augmenter le volume d'eau pouvant être accueilli sous la chaussée.

Les avaloirs régulièrement souillés par la laitance de béton versée par les constructeurs de maisons indélicats seront nettoyés.

Ces travaux ont été réalisés par la société Pontiggia.

Le dernier terrain du lotissement a été acheté et la commune travaille actuellement avec la société Sovia pour qu'elle réalise la voirie définitive. Après ces travaux la voirie du lotissement pourra être rétrocédée à la commune et devenir une voirie publique.

Assainissement du lotissement coeur de village.





La commune a découvert – une semaine avant le début des travaux – que la SNCF prévoyait de fermer le passage à niveau de la rue de la Gare **du lundi de Pentecôte à 20h jusqu'au vendredi 13 juin à 6h**, afin de remplacer un rail défectueux.

Lors de contrôles réguliers, une fissure a été détectée sur le rail de la voie menant de Lauterbourg à Strasbourg. Cette fissure était difficilement visible en raison de la présence des blocs en béton permettant aux véhicules de franchir le passage à niveau.

La commune est intervenue pour demander à la SNCF, en complément de ses travaux, d'installer des blocs supplémentaires côté sud, afin d'améliorer la traversée pour les piétons, qui sont actuellement contraints de marcher sur la chaussée réservée aux véhicules.

Pendant les travaux, une déviation est mise en place via les routes départementales, en passant par **Leutenheim, Koenigsbruck, Soufflenheim et Rountzenheim**. Il est également possible d'emprunter **le Staedly**, mais la route reliant la rue de la Forêt à la rue de l'Étang reste en sens unique. Elle est trop étroite, et le virage dans la rue de l'Étang ne permet pas l'aménagement de voies d'attente pour autoriser un passage dans les deux sens une fois la barrière levée.

Intervention sur le passage à niveau



Travaux rue de la Gare juillet à décembre

Eau et assainissement 2e tranche: fermeture de la rue de la Gare de juillet à décembre

La partie de la rue de la Gare entre le débouché de la rue de la Forêt et le débouché de la rue du chemin de fer fera l'objet de travaux de mi-juillet à début décembre 2025.

L'objectif est de renforcer la conduite d'assainissement (augmentation de son diamètre) et de renouveler la conduite d'adduction d'eau qui a fait l'objet de plusieurs ruptures ces dernières années.

Ces travaux sont la poursuite de ceux menés les deux dernières années dans la partie de la rue de la Gare entre le carrefour de la médiathèque et le débouché de la rue de la Forêt.

Le SDEA, en charge de ces travaux, a lancé un marché public mais l'entreprise retenue ne sera connue qu'à la fin du mois de juin. C'est à ce moment que sera précisé un calendrier plus précis des travaux.

D'ores et déjà il est cependant clair que la rue sera fermée à la circulation de transit. Seuls les riverains pourront accéder à leur logement.

La déviation durant ces travaux se fera par la rue du Chemin de fer et la rue de la Forêt.

La chaussée de la rue de la gare sera reprise sur toute sa largeur en espérant que l'enrobé pourra encore être posé avant la fin d'année.

Les trottoirs ne seront repris que partiellement et les bordures ne seront changées qu'aux endroits les moins larges. Quelques plantations sont prévues.

Le débouché de la rue Neuve sera repris pour reproduire le système de trottoir traversant.



Nouveau péricolaire : reprise du chantier !



La structure en béton et sa grue qui n'ont pas bougé depuis le mois d'octobre ont interrogé toutes les personnes qui n'avaient pas lu la précédente édition du Roeschwoog Blättel.

Le chantier du futur péricolaire est effectivement et malheureusement à l'arrêt.

La cause ? Les élus avaient souhaité un bâtiment plus écologique sans isolant en polystyrène ou polyuréthane mais en paille.

Utilisée dans la construction depuis des siècles, la paille s'insère dans les bâtiments actuels sous forme de botte de paille placée dans des caissons étanches.

Si les caissons étanches, pour toute une série de réglementation restent l'usage, les élus ont souhaité que la paille utilisée pour notre nouveau péricolaire ne soit pas en botte insérée dans un caisson mais un caisson, rempli de paille hachée (le terme utilisé est défibrée).

Pourquoi ?

- La paille défibrée à un **pouvoir isolant supérieur** à celui de la botte de paille (λ de 0,037 contre λ de 0,050)
- Un caisson avec de la paille défibrée à une **densité plus homogène** qu'une botte de paille installée dans un caisson.
- Il arrive que la botte de paille ne remplissant pas entièrement le caisson, d'autres produits (fibre de bois ou ouate de cellulose) soient ajoutés. La paille défibrée est quant à elle **l'unique matériau utilisé** lorsqu'elle est insufflée dans le caisson.
- A la paille défibrée peut être mélangée un **produit fongique** (qui contrôle, empêche ou réduit la possibilité de développement des moisissures). La botte de paille ne peut être traitée de façon aussi performante face au risque d'apparition et de multiplication des champignons en cas d'humidité dans le caisson. Celui-ci est certes déclaré étanche lors de la construction, mais pour un bâtiment censé durer de nombreuses décennies, il existe un risque que l'étanchéité de ses caissons évolue.

C'est ce dernier avantage de la paille défibrée qui a tout particulièrement convaincu les élus d'imposer cette forme d'isolant pour le projet.

Malheureusement en 2024 en France la paille défibrée ne fait pas partie des produits « labellisés » pour être utilisés dans la construction !

Les élus le savaient et ont permis à l'entreprise CIBB qui proposait ce produit de le faire homologuer.



Cette homologation est de la responsabilité du CSTB, le Centre Scientifique des Techniques du Bâtiment, un établissement national qui délivre un ATEx, Avis Technique d'Expérimentation sans lequel les produits ne peuvent être utilisés dans la construction d'un bâtiment.

Le chantier a donc commencé en même temps que la procédure de labellisation de la paille défibrée se déroulait auprès du CSTB.

Or en octobre 2024, l'architecte RHB n'a pas voulu que le chantier se poursuive avec la mise en œuvre des murs en caisson remplis de paille défibrée préparés par l'entreprise Système Wolf. Son assurance ne lui permettait pas d'être le maître d'œuvre d'un chantier ou une technique non courante du bâtiment était utilisée, si l'entreprise la mettant en œuvre n'est pas couverte de la même façon par son assurance.

La Société Système Wolf a alors fait modifier son contrat d'assurance au mois de novembre 2024.

Mais le contrôleur technique (qui est une structure indépendante obligatoirement saisie lors de la construction d'un établissement recevant du public et chargée de prévenir les aléas techniques et de vérifier la conformité des techniques utilisées aux règles de l'art) n'a plus souhaité que le chantier se poursuive. Pour les élus, la conformité du bâtiment devait être garantie au moment de sa livraison (prévue à l'époque en août 2025) et il n'y avait pas lieu de perturber le chantier.

C'est donc sur le plan juridique que s'est malheureusement poursuivi le chantier avec parallèlement une pression sur l'entreprise chargée d'obtenir l'ATEx pour la paille défibrée.

Pour obtenir cet ATEx, le produit a dû subir une série de tests et de contre-expertises. Les parois en paille défibrée ont ainsi été contrôlées dans des environnements fortement humides puis très secs, avec des études de réaction face au feu, à la corrosion, ... dans différentes conditions climatiques et d'altitude.

Avec la société CIBB, le patron de Système Wolff, les élus se sont rendus au CSTB à Marne-la-Vallée en région parisienne pour essayer d'accélérer la validation du produit. Nous espérons un rendu de l'avis du CSTB fin 2024 puis en mars 2025 comme indiqué dans le précédent Blattel.

Finalement après ces longues années pour obtenir sa labellisation, ces longs mois de bataille juridique, le produit paille défibrée de la société CIBB a obtenu le 5 juin 2025, deux ATEx pour son utilisation dans les murs et les rampants du toit !

Le périscolaire qui se construit dans notre village sera donc une première française...

Le redémarrage du chantier impose cependant un certain nombre de validations. Physiquement les parois en paille défibrée seront installées à partir du mois de juillet. Le bâtiment sera clôt et couvert avant Noël. La livraison est malheureusement repoussée à la rentrée 2026 au plus tard.

Le coût de cet arrêt de chantier est en train d'être calculé. Les évolutions de prix dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics ne sont pas complètement défavorables au projet pour le moment.



Travaux de l'ancienne trésorerie



La commune entreprend des travaux importants sur le bâtiment de l'ancienne trésorerie. Ce chantier vise à remettre en état et à moderniser ce bâtiment.

Trois axes principaux sont concernés par cette rénovation : Le remplacement des tuiles de la toiture, dont l'usure au fil des années menaçait l'étanchéité du bâtiment. Des travaux d'isolation thermique au niveau de cette même toiture, pour améliorer les performances énergétiques, ainsi que la réfection de la cuisine.

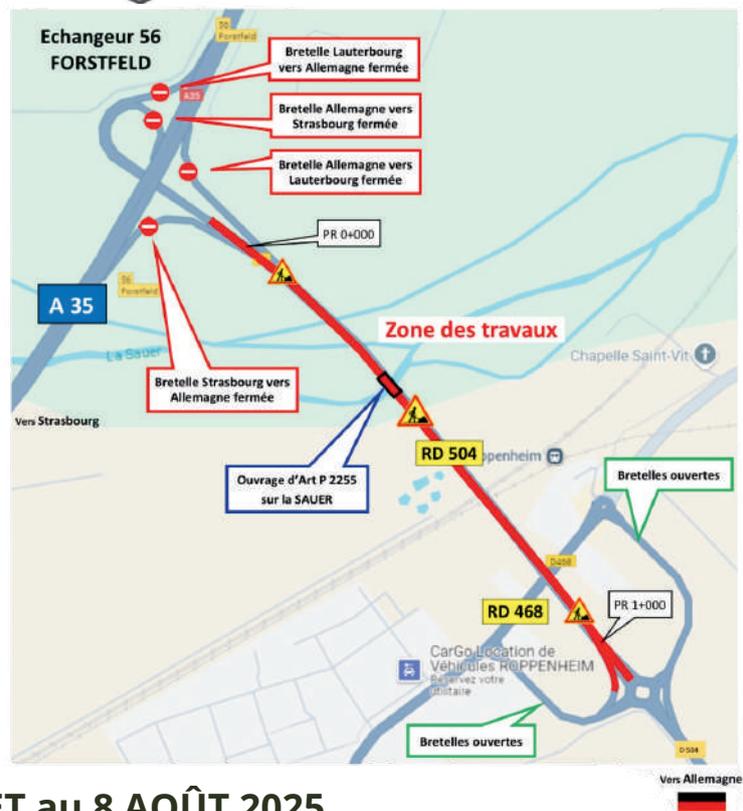
Ces travaux s'inscrivent dans une volonté de valoriser et de pérenniser le patrimoine immobilier communal, tout en répondant à des objectifs de performance énergétique, de sécurité et de fonctionnalité.

Fermeture barreau autoroute rond-point à Roppenheim pendant l'été



LES INFOS DIVERSES

Du LUNDI 7 JUILLET au VENDREDI 8 AOÛT 2025 inclus, le Service Autoroutier de la CEA réalisera des travaux importants sur la RD504, entre l'A35 et le giratoire RD504/RD468.



PHASE 1 : du 7 au 18 JUILLET 2025

- Travaux de nuit uniquement (démolition de joints de chaussée) du pont franchissant la Sauer.
- Circulation maintenue en alternat.
- Pas de déviation prévue, perturbations limitées.

PHASE 2 : du 23 JUILLET au 8 AOÛT 2025

- Réfection complète de la chaussée entre le pont sur la Sauer et le giratoire RD504/RD468. Fermeture totale de la RD504 dans ce secteur, 24h/24.
- Trois déviations mises en place : 2 itinéraires pour véhicules légers. 1 itinéraire pour poids lourds.



LES INFOS DIVERSES

Aide à l'achat de vélos électriques



Nouvelle campagne
d'aide à l'achat d'un vélo à
assistance électrique



Du 1er AVRIL au 30 SEPTEMBRE 2025, la Communauté de communes du Pays Rhénan **finance 200 €** pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, et certains commerçants locaux **offrent 100 € supplémentaires !**

CONDITIONS :

Résider dans l'une des 17 communes du Pays Rhénan.

Avoir plus de 18 ans.

Acheter un vélo respectant la norme NF EN 14 194 (batterie sans plomb).

Infos : www.cc-paysrhenan.fr

Formulaire de demande d'aide : Le Synces.

COMMERCES PARTICIPANTS :

CYCLO JET : 15 rue du Sénateur Kistler
67850 HERRLISHEIM, 03 88 96 78 98

Nautic Port : 4 route du port
67850 OFFENDORF, 03 88 96 43 79

PPS Cycles : 30 route nationale
67760 GAMBSHEIM, 03 88 96 41 10



Faites confiance à nos commerçants locaux qui vous offriront une remise supplémentaire de 100 €



Toutes les informations sur le site www.cc-paysrhenan.fr



RENOUVELLEMENT DES TITRES D'IDENTITÉ

Avez-vous pensé à vérifier la validité de vos passeports ou cartes d'identité ?

N'attendez plus, afin de partir sereinement pour vous détendre au soleil

La démarche à suivre :

Pré-demande en ligne sur <https://ants.gouv.fr>

Prendre rendez-vous en mairie.

Déposez les documents nécessaires.

Proche de chez nous, il est possible de réaliser la démarche à : Drusenheim, à la maison du Pays Rhénan, Bischwiller, Haguenau, Betschdorf, Lauterbourg, Soultz-sous-Forêts

RÉSERVEZ ANTICIPEZ VOYAGEZ

Vérifiez dès maintenant la **validité de vos titres d'identité.**

N'attendez pas le dernier moment pour les renouveler !



Gagnez du temps

avec la pré-demande en ligne sur

ants.gouv.fr



Plus d'informations sur : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr>



Lärmbelästigungen :

Wir erinnern daran, dass folgendes zu berücksichtigen ist:

à die Hundebesitzer sind aufgefordert, alles für die Vermeidung von Störungen der Nachbarn zu tun.

à Mit Lärm verbundene Handwerks- und Gartenarbeiten, wie die Inbetriebnahme von Bohrmaschinen und Rasenmähern, sind nur zu folgenden Zeiten zulässig:

Montag bis Freitag: von 8 bis 12 Uhr und von 13 bis 20 Uhr

Samstag: von 8 bis 12 Uhr und von 13 bis 18 Uhr

Nuisances sonores :



Il est rappelé que :

· Les possesseurs de chiens sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter des nuisances pour le voisinage.

· Les activités de bricolage et de jardinage aux conséquences sonores : utilisation de perceuses, de tondeuses, etc. sont autorisées uniquement :

Du lundi au vendredi : 8h-12h et 13h-20h

Le samedi : 8h-12h et 13h-18h

Le dimanche et les jours fériés : interdit

· Les outils et appareils utilisés à l'intérieur, en plein air ou sur la voie publique, susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises ne devront plus être utilisés entre 22h et 6h.

An Sonn- und Feiertagen sind lärmbelästigende Arbeiten untersagt

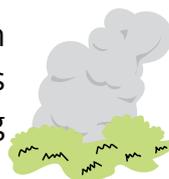
à Geräte, Apparate, die wegen der Lautstärke durch sie verursachter Geräusche oder wegen übertragener Vibrationen stören können, dürfen zwischen 22 und 6 Uhr nicht mehr betrieben werden. Dabei ist es gleich, ob sie innen oder außen, ob sie auf privatem oder öffentlichem Gelände genutzt werden.



Déjections canines
Hundekot

Verbrennung von (Garten-) Abfällen

Die Verbrennung von Gartenabfällen (Artikel 84 des sanitären Regelwerks des Departements), wie auch die Verbrennung jeglicher Abfälle, ist prinzipiell untersagt.



Die Mülldeponie hat ausreichende Öffnungszeiten. Dadurch ist jedermann in die Lage versetzt, dort seine Garten- und sonstigen Abfälle zu entsorgen.



Feux - brûlage de déchets :

Il est rappelé que :

· Le brûlage des déchets verts est en principe interdit (article 84 du Règlement Sanitaire Départemental).

La déchèterie dispose d'heures d'ouverture suffisantes pour permettre à tout le monde d'y déposer ses déchets verts ou tout autre déchet qu'il est également strictement interdit de brûler.



Les événements à venir dans votre commune

CALENDRIER DE JUIN-JUILLET 2025

Vendredi 13 juin	Conférence sur la rénovation des vieux bâtiments à 20h. (Gratuit et ouvert à tous)	Médiathèque
	Kermesse de l'école maternelle. Fermeture rue des Merles. 16h ouverture, 16h20 chants, 18h restauration.	École
Samedi 14 juin	Pêche découverte en famille de 14h à 18h à l'étang Werthel.	Amicale de pêche
	Lecture musicale avec Lisa Zimmermann à 10h ! (A partir de 6 ans, gratuit, sur inscription)	Médiathèque
Mercredi 18 juin	"Un mercredi à la médiathèque", une animation du Péricolaire de Roeschwoog à 15h. (Atelier gratuit, sur inscription, durée 1h)	Médiathèque
Samedi 21 juin	Lecture et atelier maquillage sur le thème des animaux ! A partir de 10h. (Dès 3 ans, gratuit, sur inscription)	Médiathèque
Dimanche 22 juin	Fête Dieu à 9h30 avec la Procession.	Paroisse
Lundi 23 juin	Réunion du Conseil municipal de Roeschwoog à 20h.	Mairie
Mercredi 25 juin	Atelier dégustation et découverte des légumes + Lecture. De 10h à 11h30. (De 2 à 6 ans, gratuit et sur inscription)	Médiathèque
Vendredi 27 juin	Fête de la musique à partir de 18h à la MOC.	Harmonie Bord du Rhin
Dimanche 29 juin	Spectacle de danse de fin d'année à 16h à la MOC.	A tous Rythmes
Lundi 30 juin	Café mortel animé par Anne Schnitter de 16h à 18h.	Médiathèque
Vendredi 4 juillet	Estivales du Parc à partir de 18h30.	Musique
Samedi 5 juillet	Concert de musique de Nena à partir de 18h30.	Staedly
Vendredi 11 juillet	Retour du grand QUIZZ à la médiathèque à partir de 19h !	Médiathèque
Samedi 12 juillet	Venue de la LPO avec des jeux et devinettes sur les oiseaux.	Médiathèque
Dimanche 13 juillet	Fête Nationale - Messe à 9h30, défilé à 10h30 jusqu'à la mairie. Prise de parole, Marseillaise, distribution 14 juillet-Weck et verre de l'amitié.	
Mercredi 16 juillet	Jeux en extérieur dans le Parc de la Mairie à 16h ! (Gratuit, sur inscription. matériel fourni, ouverts à tous)	Médiathèque
Vendredi 18 juillet	Estivales du Parc à partir de 18h30.	Musique
Dimanche 28 juillet	Schnàweltour à partir de 11h à la mairie	Mairie